

Commission
Nationale
des Titres
Restaurant

LES TITRES-RESTAURANT ENQUÊTE AUPRÈS DES SALARIÉS

Mars 2024

Viavoice

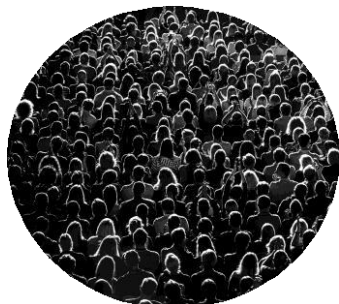
9 rue Huysmans, 75 006 Paris

01 40 54 13 90

www.institut-viavoice.com

Thomas GENTY
Margot HOCHÉ

NOTE TECHNIQUE	3
SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS	4
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	
TITRES-RESTAURANT : ETATS DES LIEUX	5
À QUOI RESSEMBLE LA PAUSE-REPAS DES BÉNÉFICIAIRES DE TITRES-RESTAURANT ?	8
OÙ UTILISENT-ILS LEURS TITRES-RESTAURANT ?	14
DES TITRES-RESTAURANT ESSENTIELS POUR LA PAUSE DÉJEUNER... MAIS PAS UNIQUEMENT	17
DES TITRES-RESTAURANT UTILISÉS PAR LES BÉNÉFICIAIRES...MAIS PAS UNIQUEMENT	21
UNE DÉMATÉRIALISATION LARGEMENT APPROUVÉE	26



Échantillon

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1029 salariés bénéficiant de titres-restaurant extrait d'un échantillon de 5000 personnes, représentatif de la population salariée française âgée de 16 ans et plus, résidant en France métropolitaine.



Calendrier

Interviews réalisées du 11 au 22 mars 2024



Mode de recueil

Les interviews ont été effectuées en ligne.

Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région, secteur d'activité et taille d'entreprise

Titres-restaurant, l'état des lieux :

- Des bénéficiaires de titres-restaurant plutôt jeunes, urbains, et travaillant dans le secteur des services

La pause déjeuner des bénéficiaires de titres-restaurant

- Des salariés très satisfaits de leur pause-déjeuner, encore davantage lorsqu'ils sont en télétravail
- Des salariés qui mangent plutôt sur leur lieu de travail, du fait maison et de manière plutôt courte (en majorité entre 30 minutes et 1 heure), des tendances qui se sont renforcées depuis le covid
- Les bénéficiaires partagent leurs titres-restaurant principalement entre supermarchés et restaurants.
- Dans ces conditions, la prolongation de l'autorisation d'achat de produits alimentaires en GMS est très largement souhaitée

Des titres-restaurant essentiels pour la pause déjeuner... mais pas uniquement

- Plus de 8 bénéficiaires sur 10 jugent leurs titres-restaurant indispensables, pensent qu'il s'agit d'un avantage social important, permettant de bien manger et d'améliorer son pouvoir d'achat. Ils sont même 72 % à dire qu'il s'agit d'un critère important pour le choix de l'employeur.
- D'ailleurs, 77 % des non-bénéficiaires seraient intéressés pour bénéficier de titres-restaurant

Des titres-restaurant pas uniquement utilisés par les bénéficiaires

- 28 % partagent leurs titres-restaurant, principalement avec leur conjoints (76%) et leurs enfants (45 %)...
- 37 % ont déjà fait don de titres-restaurant. Après de ceux qui ont des titres dématérialisés, les impacts de la dématérialisation semblent se neutraliser : 40 % des actifs bénéficiant de titres dématérialisés disent faire moins de dons qu'auparavant, une proportion similaire indique à l'inverse en faire plus qu'auparavant.

Une dématérialisation largement approuvée

- Les bénéficiaires de titres dématérialisés les jugent pratiques (86 %) et seule une minorité de ceux bénéficiant encore de titres papier craignent qu'ils ne le soient pas (26 %)

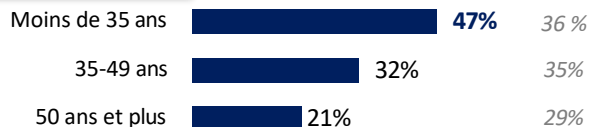
1

TITRES-RESTAURANT : ÉTAT DES LIEUX

Plus de 5,4 millions de salariés bénéficient de titres-restaurant

Base: bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)

AGE



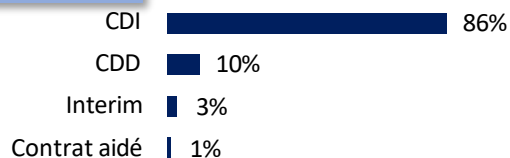
CSP



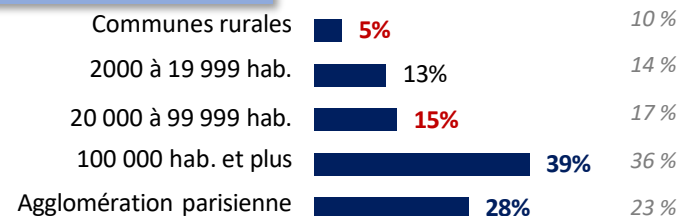
RYTHME DE TRAVAIL



TYPE DE CONTRAT



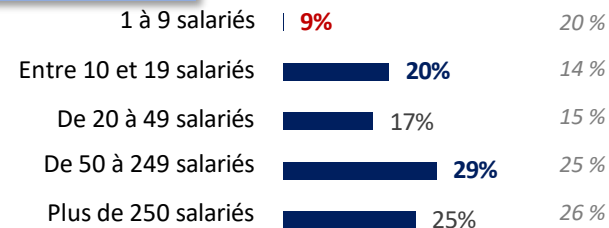
LIEU DE TRAVAIL



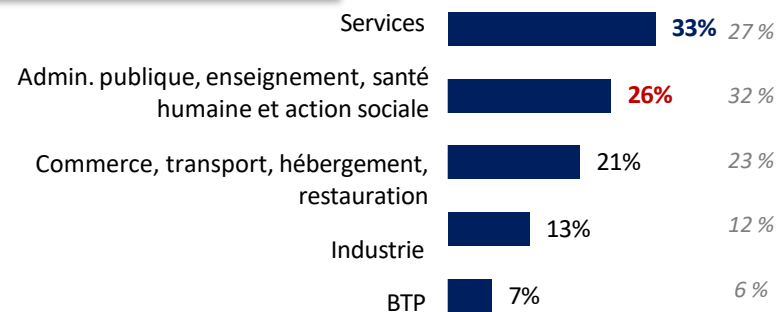
SECTEUR



TAILLE DE L'ENTREPRISE

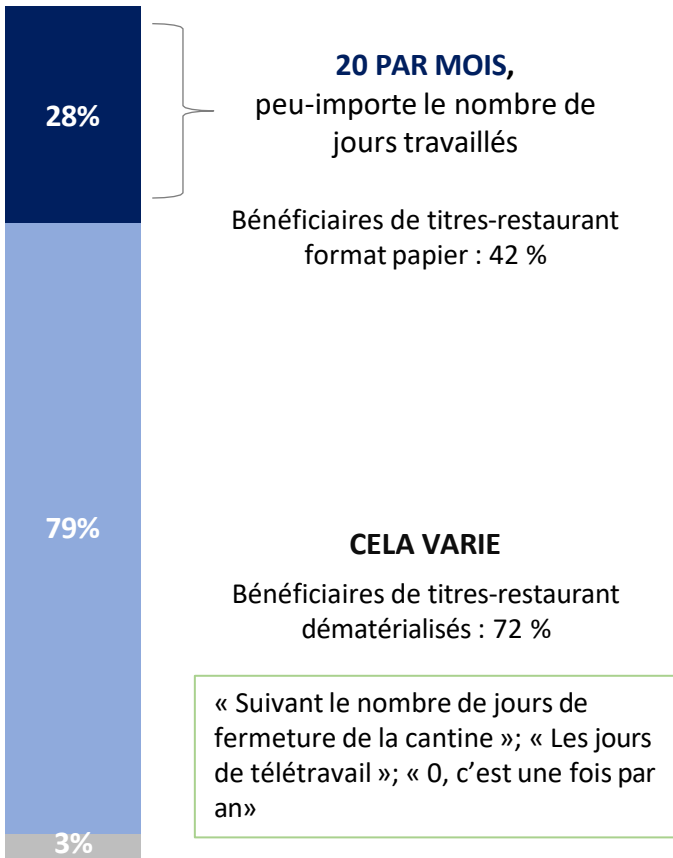


SECTEUR D'ACTIVITÉ



Combien de titres restaurant recevez-vous chaque mois?

Base: bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)



20 PAR MOIS,
peu-importe le nombre de jours travaillés

Bénéficiaires de titres-restaurant format papier : 42 %

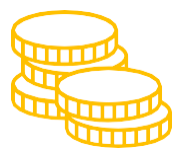
CELA VARIE

Bénéficiaires de titres-restaurant dématérialisés : 72 %

« Suivant le nombre de jours de fermeture de la cantine »; « Les jours de télétravail »; « 0, c'est une fois par an »

Quel est le montant de vos titres-restaurant ?

Base: bénéficiaires de titres-restaurant –hors ne se prononcent pas (939 personnes)



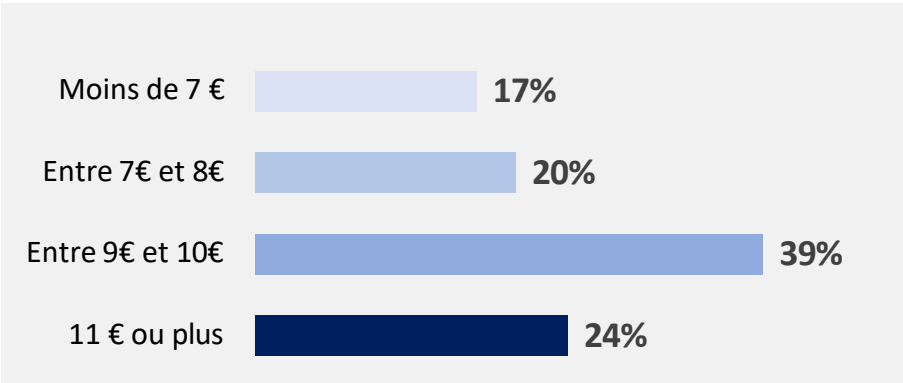
8,75 €
Montant moyen des titres-restaurant (CNTR)

Bénéficiaires de titres papier : 10,1 €
Bénéficiaires de titres dématérialisés : 9 €

Moins de 20 salariés : 9,6 €
250 salariés et plus : 9 €

Cadres : 10 € versus ouvriers : 9,1 €

Travaillent à temps plein : 9,4 €
Travaillent à temps partiel : 8,9 €



2

À QUOI RESSEMBLE LA PAUSE-REPAS DES BÉNÉFICIAIRES DE TITRES- RESTAURANT ?

Concernant votre pause-déjeuner, diriez-vous que vous êtes ?

■ Très satisfait ■ Plutôt satisfait ■ Plutôt pas satisfait ■ Pas du tout satisfait ■ Non réponse

Sous-total
Satisfaits



En télétravail

Base: télétravailleurs
(593 personnes)

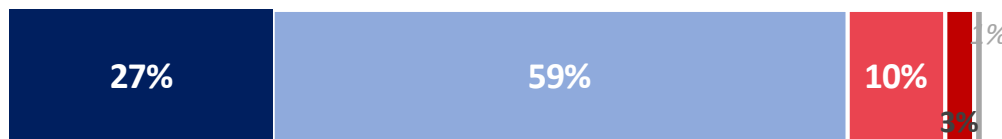


92 %



Sur votre lieu de travail

Base : bénéficiaires de titres-
restaurants (1029 personnes)



86 %

Ouvriers : 37 %
Ont une cantine d'entreprise : 34 %
Moins de 20 salariés : 38 %
250 salariés et plus : 15 %

Déjeunent habituellement :

- au restaurant : 93 %
- dans la cantine de leur entreprise : 89 %
- dans une salle commune : 87 %
- dans leur voiture : 85 %
- à leur poste : 82 %
- dans un parc, en extérieur : 77 %

En moyenne, combien de temps dure votre pause-déjeuner ?

Base: bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)

Base: bénéficiaires de titres-restaurants télétravailleurs (593 personnes)

Sur votre lieu de travail



En télétravail

MOINS DE 30 MIN
29 %

Revenus <1500 € : 46 %
- de 20 000 hab. : 39 %
50 ans ou plus: 32 %

4%

Moins de 15 mn

6%

25%

De 15 à 30 mn

22%

30 MIN-1H
54 %

35-49 ans : 60 %

24%

De 31 mn à 45 mn

26%

30%

De 46mn à 1h

27%

+ 1H
16 %

Revenus > 4000 € : 23 %
Moins de 35 ans : 19 %
N'ont pas d'enfants : 19 %

13%

De 1h à 1h30

14%

3%

Plus d'1h30

4%

MOINS DE 30 MIN
28 %

Revenus <1500 € : 40 %
50 ans ou plus : 42 %

30 MIN-1H
53 %

+ 1H
18 %

Revenus > 4000 € : 30%

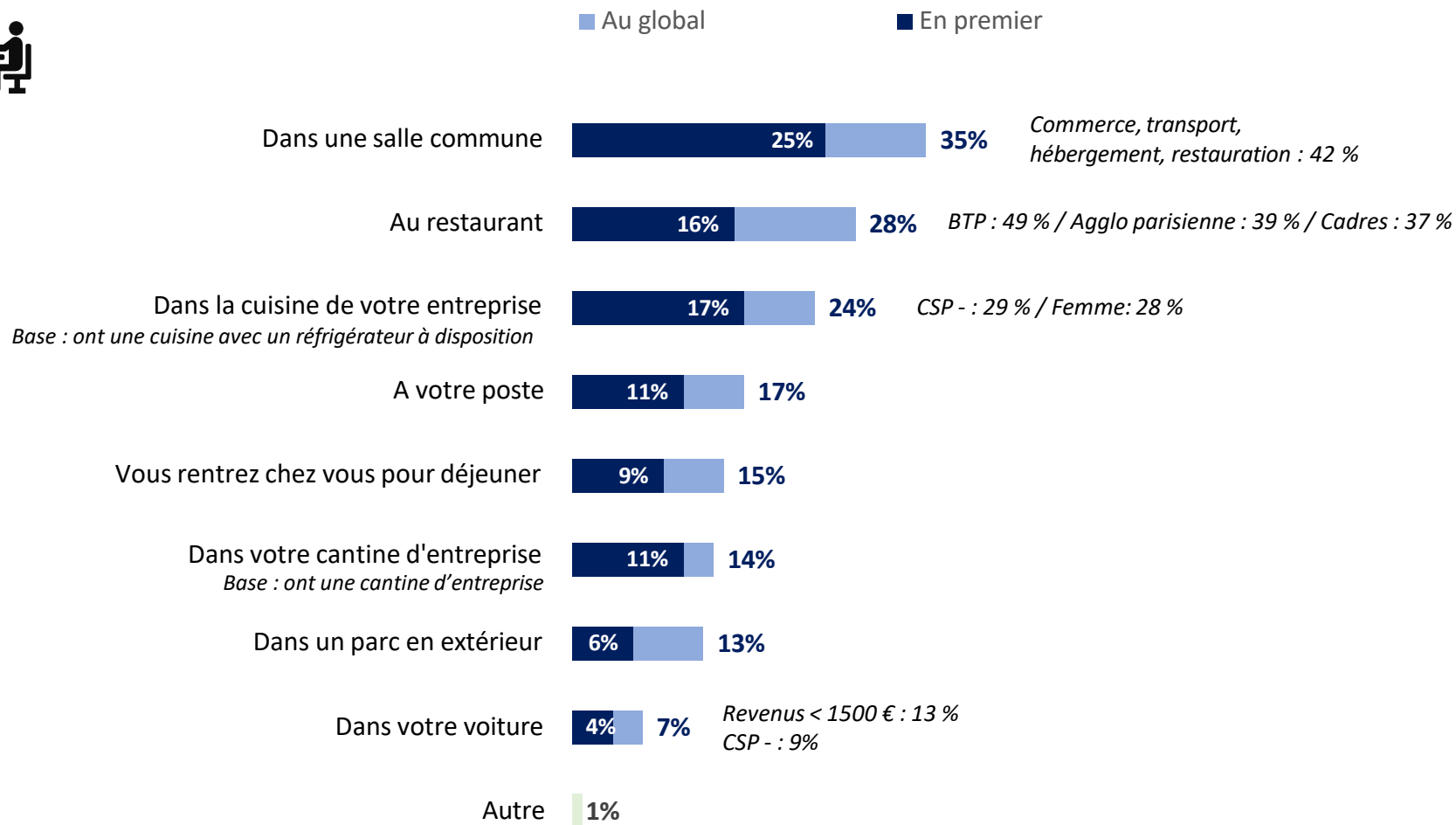
1%

Ne prennent pas de
Pauses-déjeuner

1%

Habituellement, lorsque vous êtes sur votre lieu de travail, où prenez-vous votre repas ?

Base: bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)



Et habituellement que mangez-vous ...

Sur votre lieu de travail



En télétravail

■ Au global ■ En premier

Réfrigérateur à disposition : 66 %
Habitent en région : 65 %
(vs Région parisienne : 51 %)



Du fait-maison



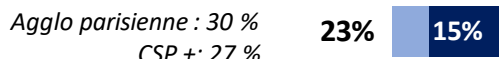
Des plats préparés achetés dans des commerces de nourriture (boulangerie, bar à salade, food truck...)



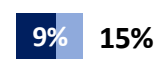
Des plats préparés achetés en supermarché (frais ou surgelés)



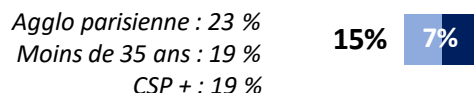
Moins de 20 000 habitants : 40 %



Des plats dans un restaurant



Agglo parisienne : 30 %
CSP + : 27 %



Des plats livrés à votre travail / à votre domicile



Autres



75 % des salariés bénéficiaires de titres-restaurant ont constaté des changements dans leurs habitudes de pause-déjeuner depuis 2019

CSP + : 84 %
Télétravailleurs : 82 %

On observe une tendance vers davantage de nourriture faite maison, moins de repas au restaurant et des pauses plus courtes

+

Davantage / plus long

-

Moins / plus court

Font du télétravail régulièrement : 52 %

45%



Faire sa nourriture maison



14%

18%



Temps de pause



33%

Font du télétravail régulièrement : 41 %

CSP + : 23 %

18%



Repas au restaurant



29%

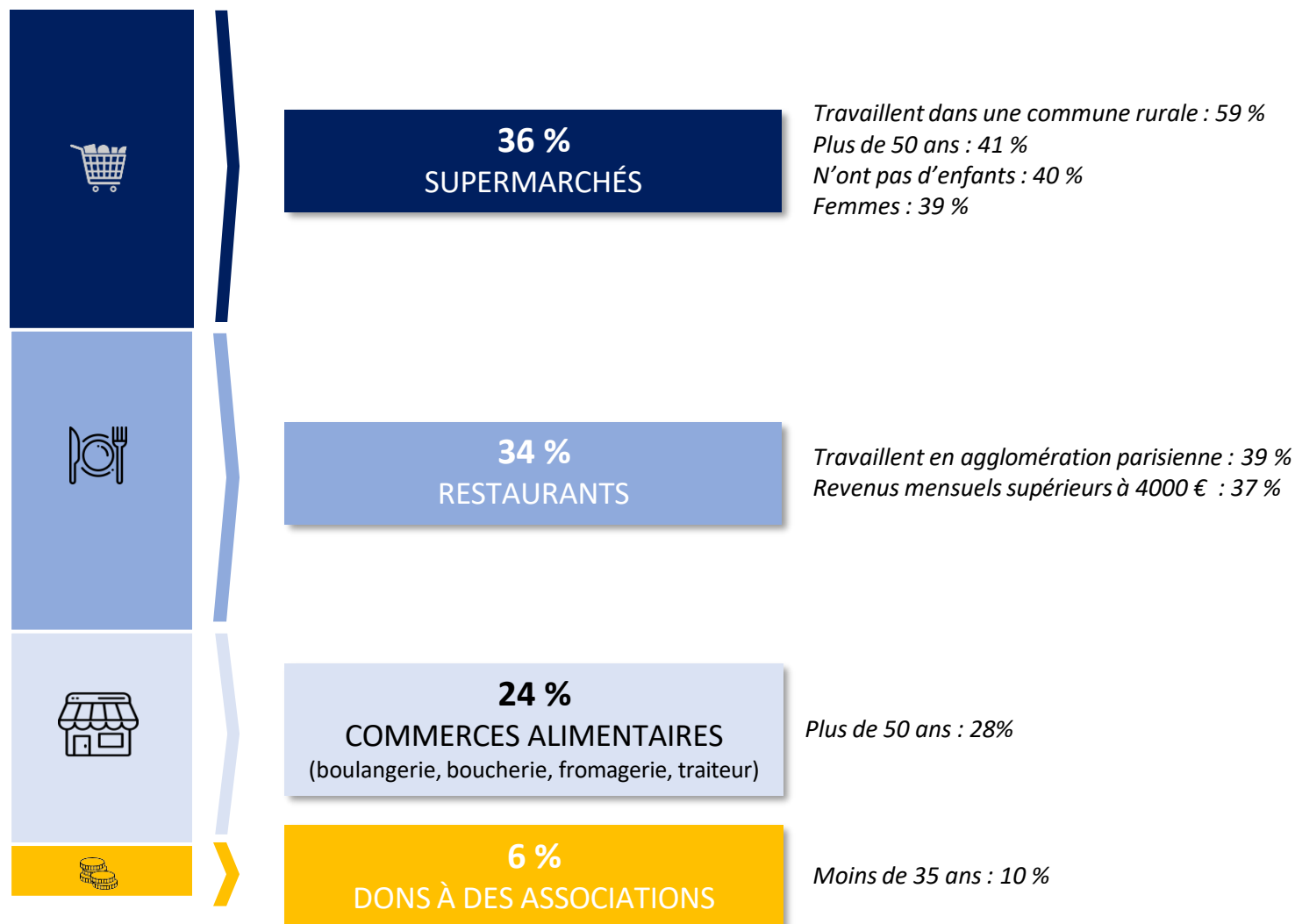


3

OÙ UTILISENT-ILS
LEURS TITRES-RESTAURANT ?

En moyenne sur un mois, comment se répartit votre utilisation des titres-restaurant ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)



Depuis le 18 août 2022, les titres-restaurants peuvent être utilisés dans les grandes et moyennes surfaces pour acheter des produits alimentaires, qu'ils soient directement consommables ou non (exemples pâtes, riz...). Cette autorisation prévue initialement jusqu'en 2024 a été prolongée d'un an.

Etes-vous favorable à la prolongation de cette autorisation pour les prochaines années ?

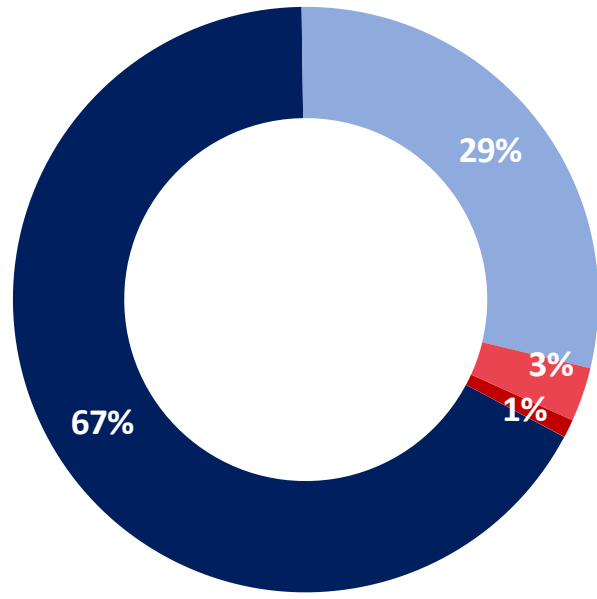
Base : bénéficiaires de titres-restaurants (1029 personnes)

Oui très favorable Oui plutôt favorable Non plutôt pas favorable Non pas du tout favorable Non réponse

Sous-Total Favorables : 96 %

Sous-Total Pas favorables : 4 %

Zone rurale : 82%
Mangent habituellement du fait maison : 71 %
CSP - : 70 %



4

DES TITRES-RESTAURANT
ESSENTIELS POUR LA PAUSE
DÉJEUNER...
MAIS PAS UNIQUEMENT

Diriez-vous que les titres-restaurant vous sont utiles / indispensables ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurants (1029 personnes)

92 % des bénéficiaires trouvent que les titres-restaurant sont **utiles**
(**66 %** le pensent tout à fait – *74% des 35-49 ans*)

83 % des bénéficiaires trouvent que les titres-restaurant sont **indispensables**
(**40%** le pensent tout à fait - *53% dans le BTP et 44 % des CSP -*)

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant les titres-restaurants ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurants (1029 personnes)

Sous-total
D'accord

Le titre restaurant...

... est un avantage social important à vos yeux



84%
50 ans et plus : 96 %
En CDI : 87 %

... améliore votre pouvoir d'achat



83%

35-49 ans : 48 %

... vous permet de mieux faire vos courses alimentaires



81%

... vous permet de manger correctement pendant vos pauses-déjeuner



81%

100 000 hab. ou plus : 39 %

... un élément important de votre rémunération



78%

Employés : 45 %

... vous permet d'aller plus souvent au restaurant

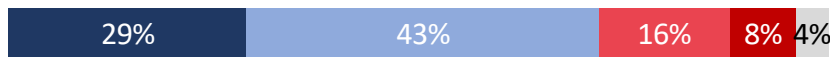


74%

Agglo parisienne : 40 %

Moins de 35 ans : 38 %

... un critère important dans le choix d'un employeur



72%

35-49 ans : 37 %

CSP - : 33 %



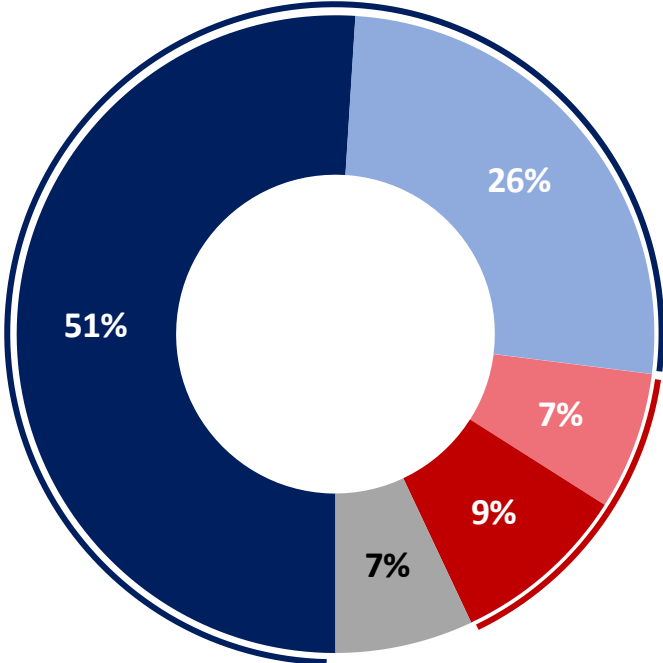
■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

Le titre-restaurant est un titre spécial de paiement, utilisable pour régler la consommation d'un repas ou tout produit alimentaire, dont le financement est partagé entre le salarié et son employeur.

Seriez-vous intéressé par le déploiement de titres-restaurant au sein de votre entreprise/organisation ?

Base : actifs qui ne bénéficient pas de titres-restaurant (3971 personnes)

■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ Non réponse



Sous-total
Seraient intéressés par le déploiement de titres-restaurant :
77%

- Moins de 35 ans : 82 %
- Ont des enfants : 81 %
- Travaillent dans une entreprise de 50 salariés ou plus : 80 %

Sous-total
Ne seraient pas intéressés par le déploiement de titres-restaurant :
16%

20,6 % des salariés bénéficient de titres-restaurant, parmi les autres, **77 %** aimeraient en avoir



5

DES TITRES-RESTAURANT UTILISÉS
PAR LES BÉNÉFICIAIRES...
MAIS PAS UNIQUEMENT

72% des bénéficiaires utilisent seuls leurs titres-restaurant

28% les partagent

Travaillent dans le secteur public : 34 %
 Moins de 20 000 habitants : 33 %
 Ont des enfants : 33 %
 Bénéficiaires de titres papiers : 30 %
 vs titres dématérialisés : 27 %

A qui offrez-vous des titres-restaurant ?

Total supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles

Et leur donnez-vous... ?

Une seule réponse possible

Base: ceux qui partagent leurs titres-restaurant (287 personnes)

Hommes : 85 %



A votre conjoint



Femmes : 59 %



A vos enfants

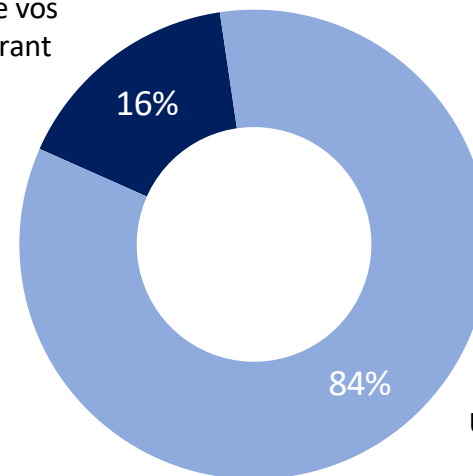


8%

A un proche

« Amis »;
 « frères et sœurs »;
 « Parents »;

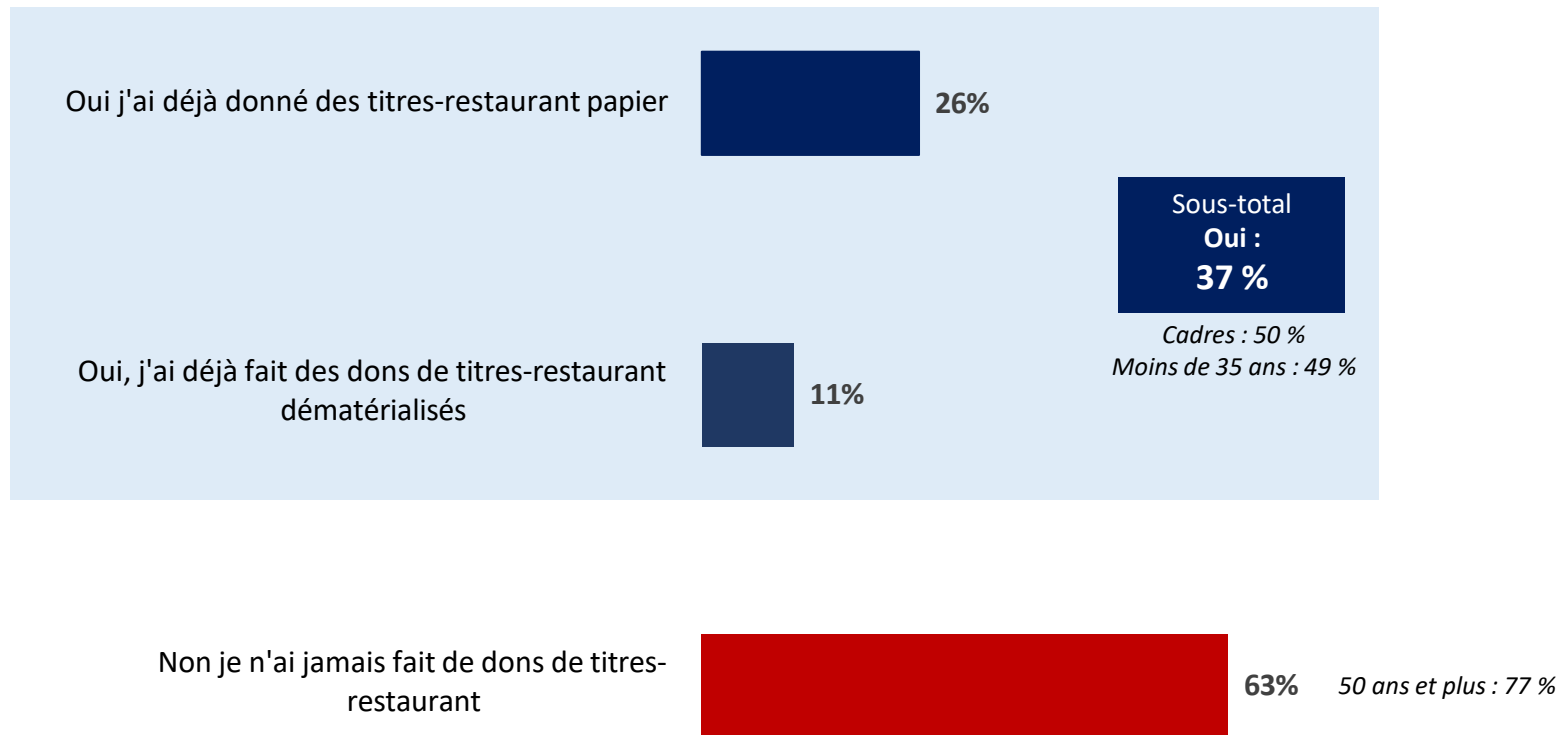
La totalité de vos titres-restaurant



Une partie de vos titres-restaurant

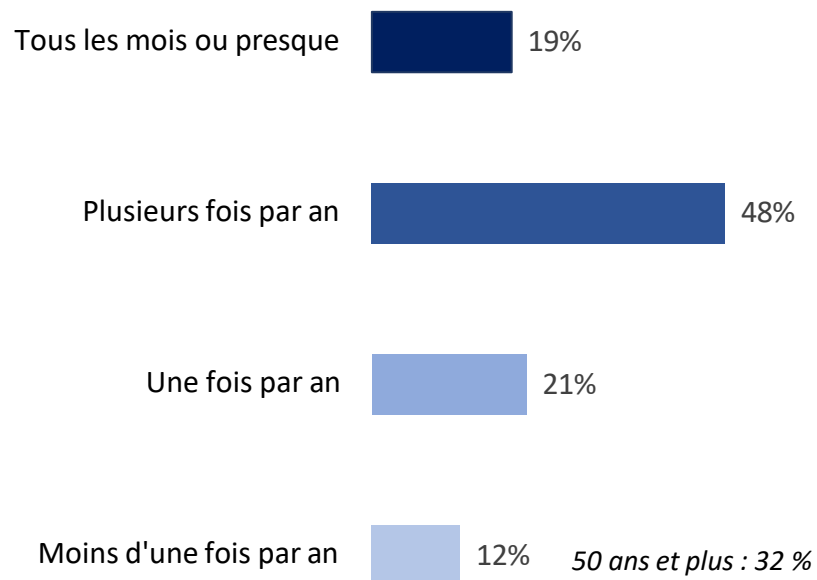
Avez-vous déjà fait des dons de titres-restaurant aux plus démunis ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurants (1029 personnes)

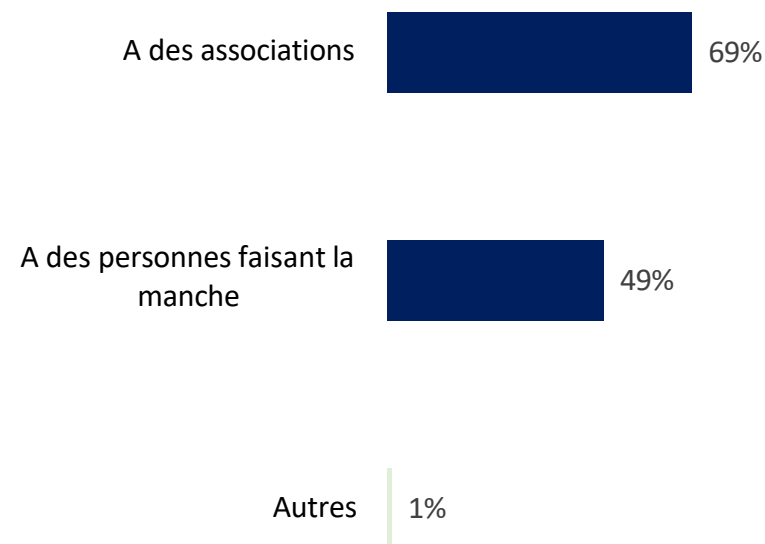


A quelle fréquence faites-vous des dons ?*Une seule réponse possible*

Base : bénéficiaires de titres-restaurants qui ont déjà faits des dons (384 personnes)

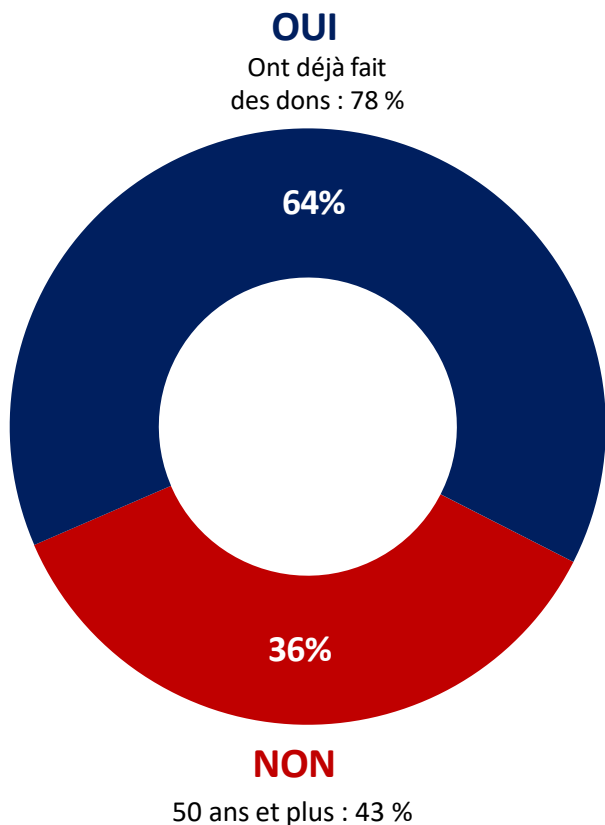
**A qui faites-vous des dons ?***Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %*

Base : bénéficiaires de titres-restaurants qui ont déjà faits des dons (384 personnes)



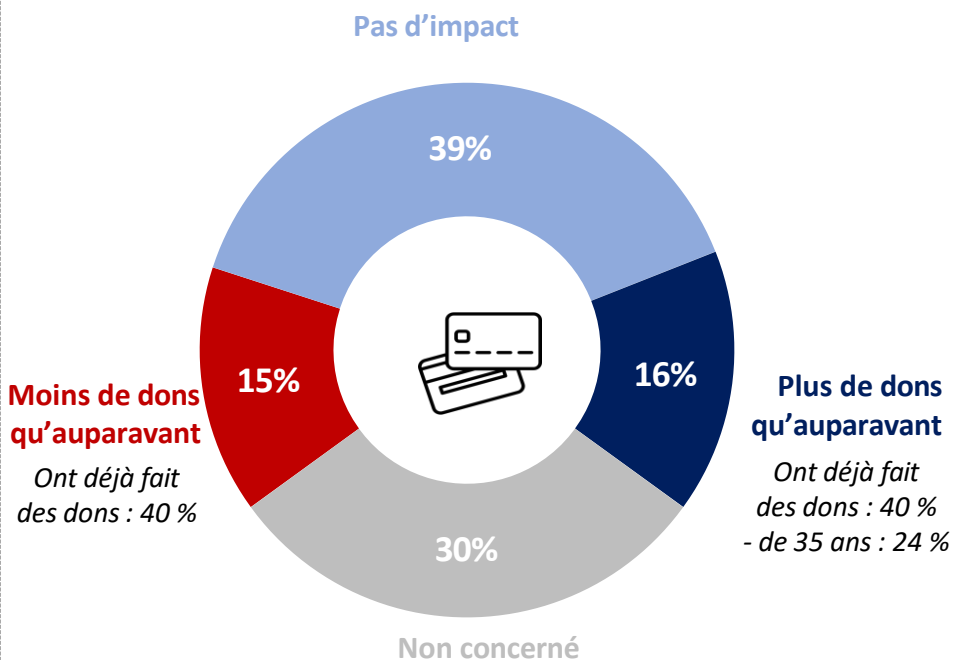
Selon vous est-il possible de faire des dons de titres-restaurant dématérialisés à des associations caritatives d'aide alimentaire ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurant (1029 personnes)



Depuis que vous avez des titres-restaurant dématérialisés, cela a-t-il influencé vos dons en titres-restaurant ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurant dématérialisés (720 personnes)



6

UNE DÉMATÉRIALISATION LARGEMENT APPROUVÉE

Trouvez-vous pratique l'utilisation des titres-restaurant dématérialisés ?

Après des bénéficiaires de titres-restaurant dématérialisés (720 personnes)

■ Oui tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Non réponse



Sous-total
Pratique
86 %

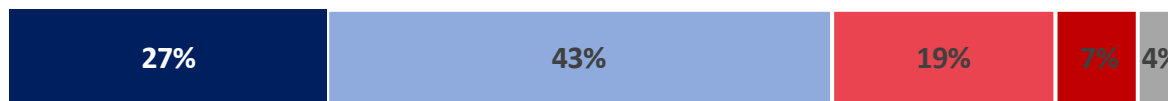
Sous-total
Pas pratique
13 %

Moins de 20 sal. : 26 %
Moins de 20 000 hab : 24 %
Revenus < 1500€ : 23 %
Achète des plats en GMS : 18 %
Partage ses TR : 17 %

Pensez-vous que l'utilisation des titres-restaurant dématérialisés est pratique ?

Après des bénéficiaires de titres-restaurant format papier (309 personnes)

■ Oui tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Non réponse



Sous-total
Pratique
70 %

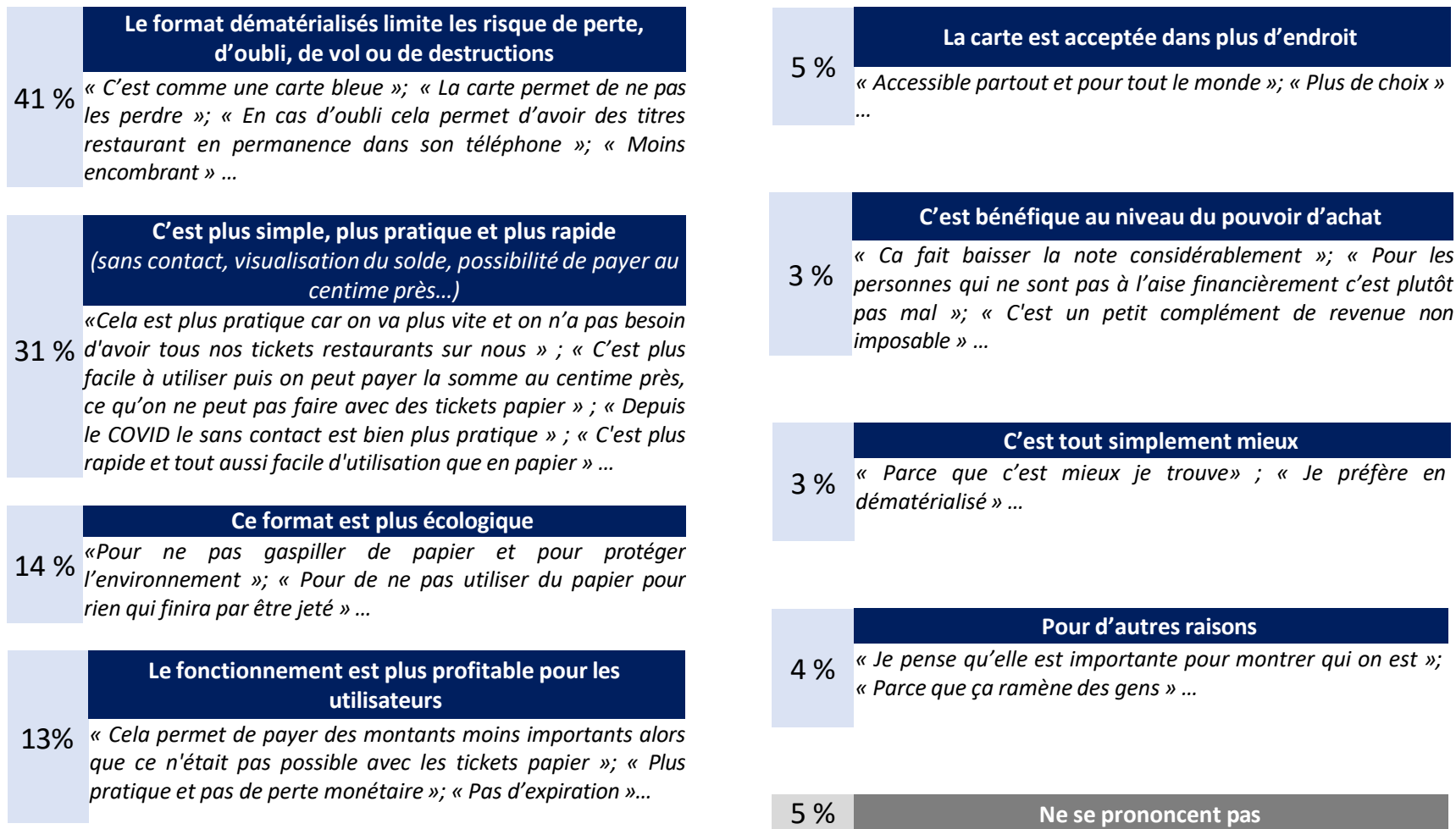
Sous-total
Pas pratique
26 %

Moins de 35 ans : 35 %

Moins de 20 000 hab : 40 %
Femmes : 36%
50 ans et plus : 36%
Employés et ouvriers : 30%

Pour quelles raisons pensez-vous que l'utilisation des titres-restaurants dématérialisés est pratique ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurants qui estiment que l'utilisation des titres-restaurants dématérialisés est pratique (834 personnes)
Question ouverte, plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



Pour quelles raisons pensez-vous que l'utilisation des titres-restaurants dématérialisés n'est pas pratique ?

Base : bénéficiaires de titres-restaurants qui estiment que l'utilisation des titres-restaurants dématérialisés n'est pas pratique (175 personnes)
Question ouverte, plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %

Le plafond journalier est limitant

24%

« Limité à 25€ par jour alors qu'avec les papiers on pouvait dépenser autant que l'on voulait par jour »
« Certains commerçants prenaient les tickets papiers à volonté »
« Le format papier permettait de faire les courses dans différents magasins durant la même journée. Ou de faire les courses le midi et un resto le soir. C'est désormais impossible » ...

Le partage et l'utilisation sont limités par un tel fonctionnement

19%

« Je ne peux pas les donner à mon mari ou à mon enfant »
« Comment fait-on si le téléphone tombe en panne ? »
« On ne peut pas en donner aux SDF dans le métro. »
« On ne peut pas s'en servir le weekend » ...

C'est plus compliqué et moins pratique

15%

« Parfois on ne sait plus trop bien ou on en est surtout si on n'a pas accès à son téléphone »
« Trop compliqué à utiliser »
« Car le scan ne marche pas souvent » ...

Le format papier est préférable et plus palpable

10%

« J'aime toucher le papier. Je ne suis pas très virtuel »;
« C'est mieux d'avoir cela en main » ...

La carte ticket-restaurant n'est pas acceptée partout

7%

« Certaines enseignes refusent encore certaines cartes alors qu'elles prennent les tickets physiques. »
« Ça ne passe pas chez certains commerçants » ...

C'est tout simplement moins bien

5%

« Ceux en papiers étaient mieux, comme à l'ancienne »
« Je n'aime pas la version dématérialisée » ...

Pour d'autres raisons

10%

« Trop de traçage »
« Ce n'était pas indispensable » ...

17 %

Ne se prononcent pas



Études Conseil Stratégie pour l'avenir des entreprises et des institutions

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour HEC, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Échos*, et Radio Classique sont consultables sur www.institut-viavoice.com

9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90.

Viavoice est une SAS indépendante.

Retrouvez toutes nos actualités :

